



## CONSULAT GÉNÉRAL DE FRANCE À MIAMI

**PROCÈS-VERBAL  
DE LA RÉUNION DU CONSEIL CONSULAIRE  
EN FORMAT « ENSEIGNEMENT FRANÇAIS À L'ÉTRANGER – BOURSES  
SCOLAIRES »  
ANNÉE 2017-2018  
1<sup>ère</sup> commission locale  
MERCREDI 19 AVRIL 2017**

### Composition

#### Participants :

##### Membres de droit avec voix délibérative :

M. Clément LECLERC, consul général, président du conseil consulaire  
M. Xavier CAPDEVIELLE, conseiller consulaire, vice-président du conseil consulaire  
Mme Nicole HIRSH, conseillère consulaire  
M. Franck BONDRILLE, conseiller consulaire  
M. Jacques BRION, conseiller consulaire

##### Membres participants avec voix délibérative :

Mme Martine JOHNSTON, en charge des questions éducatives au Consulat  
M<sup>me</sup> Claire FRANCOULON, représentante de l'association Français du monde-adfe à Miami  
Mme Jacqueline HOY, directrice du lycée franco-américain d'Hollywood (LFA)  
Mme Virginie ASKINAZI, représentante de l'association des parents d'élèves de LFA  
M. Roger PARDO, représentant de l'Union des Français de l'étranger (UFE)

##### Experts sans voix délibérative :

Mme Geneviève ALIX, présidente de l'association "Miami Accueil"  
Mme Karine AUMONT, consule adjointe, chef de chancellerie  
Mme Pascale GARCIA, chargée des affaires sociales et des bourses scolaires au Consulat

##### Représentés, absents ou excusés :

Mme Vanessa SELK, attachée de coopération et d'action culturelle, représentée par Mme Martine JOHNSTON, en charge des questions éducatives au Consulat  
Mme Anaïde GOVAERT, présidente du conseil d'administration du lycée franco-américain d'Hollywood  
Mme Lena McLORIN-SALVANT, directrice de l'école franco-américaine de Miami

Mme Pascale GARCIA, agent en charge des affaires sociales et des bourses scolaires au Consulat, est proposée en tant que secrétaire de la réunion.

Le président du conseil consulaire rappelle la confidentialité des débats.

L'ordre du jour de la réunion est le suivant :

- 1) Récapitulatif de la campagne 2016/2017
- 2) Enveloppe de la campagne 2017/2018
- 3) Barèmes 2017/2018
- 4) Patrimoine
- 5) Demandes de bourses déposées pour l'année 2017/2018

### **1 – Récapitulatif de la campagne 2016/2017**

Le consul général fait un récapitulatif de la situation locale (nombre de bourses accordées et montant en euros et en dollars US selon le taux de chancellerie du 16 septembre 2015).

### **2 – Enveloppe de la campagne 2017/2018**

Après examen conjoint par la DFAE et par l'AEFE des besoins exprimés par le poste de Miami et péréquation au niveau mondial (ventilation des crédits non consommés par certains postes sur les postes en dépassement d'enveloppe de référence), l'Agence a informé le Poste que le montant de l'enveloppe limitative allouée au titre des travaux de notre premier CCB 2017/2018 a été fixé à **180 000 euros, soit \$ 200 000**.

Les travaux de l'instance devront s'inscrire dans le strict respect de cette enveloppe.

### **3 – Barèmes 2017/2018**

#### **2.1 Points de charge :**

En déduction :

- CHA Charges sociales (« social security », « medicare », assurance médicale)
- IMP Impôts sur le revenu uniquement
- PAD Pension alimentaire due

En avantage :

- LOF Logement gratuit mis à disposition par l'employeur, et désormais par une personne privée (membre de la famille, tiers)
- VOI Voiture de fonction
- PAR Pension alimentaire à recevoir
- IMM Revenus mobiliers / immobiliers bruts perçus
- NAT Avantages en nature

#### **2.2 Frais de scolarité (Fs)**

L'Agence a informé ce Poste des mesures de plafonnement des tarifs retenues pour la campagne 2017/2018. Les tarifs scolaires réels (S) des deux établissements étant inférieurs à 16 000 \$, ceux-ci ne seront pas revalorisés de l'inflation et ne seront donc pas soumis aux mesures de plafonnement.

### Ecole Franco-américaine, Miami :

	2016/2017	2017/2018
<b>Frais de scolarité (S)</b>		
Préélémentaire	9 750	10 120
Elémentaire	10 220	10 705
<b>Frais parascolaires</b>		
Demi-pension (D)	860	895
Entretien (E)	430	450
1 <sup>ère</sup> Inscription (S1)	400	400
Inscription annuelle (SA)	640	665

Abattement consenti : 10 % pour le deuxième enfant sur les frais de scolarité (même chose pour le 3<sup>ème</sup>, etc...).

### Lycée Franco-américain, Hollywood :

	2016/2017	2017/2018
<b>Frais de scolarité (S)</b>		
Préélémentaire	8 712 (9 612 PE2)	9 737,50 (10 512,50 PE2)
Elémentaire	9 862	10 937,50
<b>Frais parascolaires</b>		
Demi-pension (D)	890	1 080
Entretien (E) : PE	250 (350 PE2)	250 (350 PE2)
Elémentaire	350	350
Inscription annuelle (SA) : PE	200 (350 PE2)	200 (350 PE2)
élémentaire	450	450
1 <sup>ère</sup> Inscription (S1)	250	250

Abattement consenti : 10 % pour le deuxième enfant sur les frais de scolarité (même chose pour le 3<sup>ème</sup>, etc...).

### 2.2 Nombre de parts de la famille (P)

Il est déterminé de la manière suivante :

- Parent d'une famille biparentale : 1 part
- Parent d'une famille monoparentale : 1,5 part
- Enfant à charge : 0,5 part

Chaque enfant handicapé à charge bénéficie d'une demi-part supplémentaire.

Nb d'enfants	Famille Monoparentale	Famille Biparentale
1	2.00	2.50
2	2.50	3.00
3	3.00	3.50
4	3.50	4.00

### 2.3 Taux de chancellerie (Tx) :

Le taux de chancellerie du 16 septembre 2016, soit 0,90 euro / 1 dollar, est retenu pour le chiffrage de l'ensemble des propositions formulées au cours de la campagne 2017/2018.

### 2.4 Indice parité de pouvoir d'achat (IPA):

Il s'élève à 98 pour Miami.

### 2.5 Taux d'inflation à Miami : 1,6 %

## 3 – Patrimoine :

- Patrimoine immobilier : valeur acquise > 250 000 euros (soit 277 778 dollars)
- Patrimoine mobilier : > 100 000 euros (soit 111 111 dollars).

## 4 – Demandes de bourse pour l'année 2017-2018

La commission a examiné les demandes de bourses au titre de l'année 2017/2018 par établissement, soit 16 demandes de renouvellement et 4 nouvelles demandes (une demande = 1 boursier) :

### 1 Lycée Franco-Américain, Hollywood

6 demandes de renouvellement.

### 2 Ecole Franco-Américaine, Miami.

10 demandes de renouvellement et 4 nouvelles demandes.

Les dossiers et décisions individuelles feront conformément aux instructions l'objet d'un procès-verbal détaillé pour transmission à l'AEFE.

L'ordre du jour étant épuisé, le consul général, président du conseil consulaire :

**demande** aux membres du comité **de laisser** en salle de réunion les documents remis et les notes prises comportant des informations confidentielles sur la situation des familles

**remercie** les membres de leur participation à ce comité

et **lève** la séance à 16h00.

Clément LECLERC

Xavier CAPDEVIELLE

Nicole HIRSH

Franck BONDRILLE

Jacques BRION

Martine JOHNSTON

Claire FRANCOULON

Jacquelyne HOY

Virginie ASKINAZI

Roger PARDO